

**MASTER**

MENTION

Droit International et Droit Européen

PARCOURS-TYPE

Droit International et Comparé (MADIC)UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLEÉCOLE DE DROIT
DE TOULOUSECapacité d'accueil
2025-2026 :**50 places**

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention : **Marc BLANQUET, Zoé JACQUEMIN**
*Professeurs des universités*Parcours-type : **Pierre EGEA, Lukas RASS-MASSON,**
Professeurs des universités

Code RNCP : 36113

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :
www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit international, privé et public, en droit de l'Union européenne, général ou matériel, en droit européen des libertés et en droit comparé. Par des cours généraux ou spécialisés portant sur des thématiques classiques ou nouvelles, l'enseignement couvre tous les champs d'appréhension juridique de la dimension extérieure.

Les semestres 3 et 4 offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à la compréhension et à la gestion de l'internationalisation des situations et des règles de droit, qu'il s'agisse du droit privé ou du droit public. Le semestre 3 dispense les méthodes et connaissances générales nécessaires à la gestion des situations internationales. Au cours du semestre 4, l'étudiant choisit un domaine de spécialisation et effectue un stage ou prépare un mémoire. Il peut également choisir de partir dans une université partenaire.

Aux **semestres 3 et 4**, la formation en langue française et anglaise et permettant la mobilité des étudiants dans les universités partenaires, donne aux juristes les réflexes, méthodes et connaissances nécessaires à l'internationalisation, l'europanisation et à l'harmonisation des situations et des règles de droit, qu'il s'agisse du droit privé ou du droit public.

L'incitation dans le master à développer une vie étudiante et à organiser ou participer à des « évènements » (concours de plaidoiries internationaux...) permet de susciter au-delà des compétences juridiques, les compétences d'organisation, de communication, d'échanges, nécessaires au juriste travaillant en équipe et avec des partenaires de tous horizons, qu'il soit en cabinet, en organisation internationale, en entreprise ou à l'Université.

La possibilité de partir en Université partenaire développe les capacités d'adaptation et de communication si nécessaires dans un contexte international.

COMPETENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES : Préparation à l'insertion professionnelle, rédactions d'actes, simulations de plaidoiries et de conseils.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit international et droit européen sur le site des certifications professionnelles : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36113/>

MÉTIER VISÉS :

- Cabinets d'avocats - droit privé (famille, contrats...) et droit public,
- Services juridiques des entreprises privées, publiques et d'économie mixte, dans la mesure où elles conquièrent des marchés à l'étranger,
- Concours de la fonction publique,
- Emploi au sein des services administratifs des organisations internationales, gouvernementales ou non-gouvernementales,
- Expertise et assistance auprès des institutions internationales, ou des institutions nationales dans leur rapport avec les pays étrangers,
- Recherche universitaire

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention. La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription. Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master. L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{re} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total maximum de 462h d'enseignement.

SEMESTRE 1 - 192h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 - 192h CM + 40h30 TD
<p>UE1 – 132h CM +27h TD Choisir 2 matières à TD parmi (33h CM + 13,30h TD par matière) : Droit international privé 1 Contentieux international Contentieux de l'Union européenne Choisir 2 matières sans TD parmi (33h CM par matière) : Droit international privé 1 Contentieux international Contentieux de l'Union européenne Droit international et européen des droits de l'Homme</p> <p>UE2 - 48h CM + 3h TD, ou 51h CM + 3h TD, ou 60h CM, ou 63h CM Choisir 2 options parmi : Droit pénal international et européen – 30h CM Droit fiscal international et européen – 30h CM Droit privé comparé – 30h CM Droit public comparé – 30h CM Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD Droit international économique – 30h CM Droit européen du numérique – 33h CM</p> <p>UE3 – 13h30 TD - Langue vivante : Au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol</p>	<p>UE4 - 132h CM + 27h TD Choisir 2 matières à TD parmi (33h CM + 13,30h TD par matière) : Droit international privé 2 Droit international public Droit du marché intérieur Droits fondamentaux de l'Union européenne Choisir 2 matières sans TD parmi (33h CM par matière) : Droit international privé 2 Droit international public Droit du marché intérieur Droits fondamentaux de l'Union européenne</p> <p>UE5 - 48h CM + 3h TD, ou 51h CM + 3h TD, ou 60h CM, ou 63h CM Choisir 2 options parmi : Droit pénal international et humanitaire – 30h CM Droit international et européen des affaires – 30h CM Droit européen de la concurrence – 30h CM Droit international et européen des transports – 30h CM Droit aérien et spatial – 18h CM + 3hTD Droit de la nationalité et des étrangers – 30h CM Droit européen des innovations et numérique – 33h CM Droit des relations extérieures – 30h CM</p> <p>UE6 – 13h30 TD - Langue vivante : Au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol</p>

L'action de formation en 2^e année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 297h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 279h CM	
<p>PERIODE 1 – 159 h CM (de septembre à janvier) : UE 1 : Enseignements fondamentaux 1 – 72h CM Principes généraux des droits européens et internationaux – 15h CM Théorie générale du droit international public – 21h CM Théorie générale du droit international privé – 21h CM Droit pénal international – 15h CM</p> <p>UE 2 : Enseignements fondamentaux 2 – 75h CM Grands systèmes de droit contemporain – 30h CM Droit du vivant - 15h CM Private Comparative Contract Law – 15h CM Public Comparative Contract Law – 15h CM</p>	<p>PERIODE 2 – 87h CM (de janvier à mars) : UE : Enseignements de spécialisation Conférences multidisciplinaires (UE 1 et 2) – 12h CM</p> <p>2 modules de spécialisation au choix (sous réserve d'inscriptions suffisantes) parmi les 5 proposés :</p> <p>► Module 1 – Contentieux international – 45h CM : Coopération judiciaire internationale – 15h CM International arbitration – 15h CM Contentieux devant les juridictions internationales – 15h CM</p> <p>► Module 2 – Droit international public approfondi – 45h CM : Procédures internationales – 15h CM Droit des télécommunication et de l'internet – 15h CM Droit interne des organisations internationales – 15h CM</p> <p>► Module 3 – Droit international privé approfondi – 45h CM : Droit international privé de l'Union européenne – 15h CM Comparative private international law – 15h CM Protection internationale de la personne – 15h CM</p> <p>► Module 4 – Droit pénal comparé – 45h CM : Grands systèmes de droit pénal contemporain – 15h CM Droit des libertés dans un contexte international – 15h CM International criminal law – 15h CM</p> <p>► Module 5 – Carrières internationales et européennes – 45h CM : Core competences for international careers – 15h CM Statut de la fonction publique internationale et européenne – 15h CM International labour law – 15h CM</p>
SEMESTRE 4 – 18h CM	
<p>UE 4 : Voie professionnelle ou recherche (au choix) - 18h CM : * Voie professionnelle : Stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage avec soutenance. * Voie recherche : Rédaction et soutenance du mémoire de recherche.</p>	

MOBILITE EN 2^e ANNEE DE MASTER MADIC

Les étudiants inscrits dans le parcours-type MADIC ont la possibilité d'effectuer une mobilité d'un semestre en 2^e année de Master. Cette dernière est soit simple, soit assortie d'une certification-

Des aides financières à la mobilité étudiante sont envisageables, mais non garanties (pour plus d'information concernant les aides financières à la mobilité, consultez le site internet de l'université, <https://www.ut-capitole.fr/international/etudes-stages-a-l-etranger/>)

1. MOBILITÉ SIMPLE :

Ce type de mobilité permet à l'étudiant de partir un semestre à l'étranger en 2^e année de Master pour valider son Master Droit MADIC. Seul le diplôme MADIC de l'Université de Toulouse Capitole est attribué à l'étudiant. Cependant, ce dernier pourra tirer parti de cet échange puisqu'il aura bénéficié d'une expérience unique à l'étranger (aussi bien en termes académiques qu'en termes d'expérience de vie).

Quand il effectue une mobilité simple au sein du MADIC, l'étudiant suit les enseignements et passe les épreuves de contrôle de connaissances de la Période de cours du 1^{er} semestre du Master 2 (septembre – décembre) au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole et selon les modalités décrites à l'arrêté d'examen. Il effectue la période de cours du 2^{ème} semestre (à partir de janvier) dans l'une des universités partenaires. Lors de cette seconde période d'enseignement, l'étudiant choisit ses cours au sein de l'Université d'accueil. Les épreuves de contrôle de connaissances sont organisées selon les modalités de l'Université d'accueil et les notes sont ensuite transférées à Toulouse. Pendant la dernière période du 2^{ème} semestre universitaire, l'étudiant peut soit rester à l'étranger, soit revenir en France pour effectuer son stage ou rédiger son mémoire.

Il est à noter que les enseignements suivis au sein de l'Université partenaires sont donnés dans la langue de l'Université d'accueil.

Universités partenaires à la mobilité simple :

→ Université de Milan (Italie)

→ Université de Saragosse (Espagne)

→ Université Laval (Canada)

2. MOBILITÉ ASSORTIE D'UNE CERTIFICATION :

Ce type de mobilité permet à l'étudiant de partir un semestre à l'étranger en 2^e année de Master pour valider le MADIC et obtenir en sus un certificat en « Comparative International European and international Law » (CIEL) délivré par un consortium d'universités européennes. Dans le cadre de cette mobilité, les cours sont principalement axés sur le droit international, européen et comparé.

Quand il effectue une mobilité CIEL au sein du MADIC, l'étudiant suit les enseignements et passe les épreuves de contrôle de connaissances de la période de cours du 1^{er} semestre du Master 2 (septembre – décembre) au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole et selon les modalités décrites à l'arrêté d'examen. Il effectue la période de cours du 2^{ème} semestre universitaire (à partir de janvier) dans l'une des universités partenaires.

Lors de cette seconde période d'enseignement, l'étudiant poursuit ses cours au sein de l'Université d'accueil.

Les épreuves de contrôle de connaissances sont organisées selon les modalités de l'Université d'accueil et les notes sont ensuite transférées à Toulouse. Dans le cadre de la mobilité CIEL, l'étudiant doit obligatoirement valider son MADIC en voie recherche. La période 3 est donc validée par la rédaction d'un mémoire dirigé par un enseignant d'UT1 et supervisé par un enseignant de l'Université d'accueil.

Les enseignements suivis au sein de l'Université partenaires sont intégralement dispensés en langue anglaise (sauf à Barcelone où l'étudiant peut choisir des cours de droit dispensés en espagnol). Dès lors, l'étudiant qui souhaite effectuer une mobilité dans le cadre du CIEL doit produire un TOEFL IBT (ou tout autre test d'anglais internationalement reconnu) avec un minimum de 90 points sur 120 pour justifier de son niveau d'anglais.

Universités partenaires à la mobilité avec certification CIEL :

→ Université College Dublin (Irlande)

→ Université de Maastricht (Pays-Bas)

→ Université de Pompeu Fabra de Barcelone (Espagne)

→ Université d'Anvers (Belgique)

→ Université de Mannheim (Allemagne)

→ Université de Zagreb (Croatie)

Modalités particulières pour une mobilité avec certification CIEL :

L'étudiant doit fournir un dossier de candidature constitué d'un CV, d'une lettre de motivation ainsi que des relevés de notes (de la première année à l'année en cours). Tout autre document pertinent peut également être joint au dossier.

Un entretien destiné à évaluer son projet de mobilité pourra ensuite être organisé.

L'étudiant doit pouvoir justifier d'un niveau d'anglais en produisant un TOEFL IBT (ou tout autre test d'anglais internationalement reconnu) avec un minimum de 90 points sur 120 (ou équivalent) ;

L'étudiant doit obligatoirement valider 30 ECTS de cours dans l'université d'accueil, et rédiger, en outre, un mémoire en co-direction pour obtenir le certificat CIEL.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE ET ECOLE EUROPEENNE DE DROIT

Première année de master :

Bureau AR 123 (bâtiment Arsenal)

Courriel : Pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 81

Seconde année de master :

Bureau AR 334

Courriel : esl-masters@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 39 26

ECOLE EUROPEENNE DE DROIT

EUROPEAN SCHOOL OF LAW (ESL)

Pour les questions relatives à la mobilité :

Bureau AR 334

Courriel : esl-admission@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 38 84

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Anciennes Facultés

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35